

Antenne ALPA
9, rue de la Vologne
54520 LAXOU
Tél : 03.83.93.34.07
Fax : 03.83.93.34.95
alpa.is4a@wanadoo.fr

Vu(e) par : le :

Décision :

A P(2)

R

LA

Dossier de candidature à la formation de

LICENCE PROFESSIONNELLE EN AGRONOMIE
DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES
Formation continue en 11 mois

Photo

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

I - ETAT CIVIL

NOM.....

Nom de jeune fille

Prénoms.....

Date de Naissance **Lieu**.....

N° Sécurité Sociale

Nationalité.....

Adresse.....

.....

Tél. fixe..... **Tél. portable**.....

Email :

Situation de famille : **Célibataire - Marié(e)**

Autre (à préciser)

Nombre d'enfants à charge

II - FORMATION

Indiquez précisément toutes les formations suivies, année par année, depuis l'entrée dans le cycle secondaire

Etablissement(s) fréquenté(s)	Année scolaire	Diplôme préparé Formation suivie	Diplôme obtenu Oui/Non

Langues vivantes :

1ère langue

Nbre d'années

2ème langue

Nbre d'années

Séjours à l'étranger :

Dates : **Durée :** **Pays :**

Avez-vous déjà bénéficié d'une rémunération au titre de la promotion sociale (formations rémunérées par ASSEDIC, AFR, CNASEA...)?

OUI

NON

Si oui : A quelle date ? :

Durée :

Formations concernées :

.....
.....
.....

III - ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Préciser s'il y a lieu, les périodes de chômage (indemnisé ou non)

Employeur(s)	Adresse	Dates		Qualification(s)
		du	au	

Situation actuelle : Vous êtes :

Inscrit (e) comme demandeur d'emploi au Pole Emploi (préciser depuis le _____)
 Percevez-vous une indemnité chômage ? OUI, jusque
 NON

Salarié (e): Employeur actuel :

Exploitant(e) agricole

Aide familial(e) ou conjoint(e) d'exploitant

Autre (préciser) :

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Avez-vous le permis de conduire : OUI NON

Date : Lieu :

Avez-vous un véhicule : OUI NON

JAPD effectuée : OUI NON

Comment avez-vous eu connaissance de la formation Licence Professionnelle en Agronomie Ingénierie de l'Entreprise Agricole ?

- La Presse (préciser)
- Le Pole Emploi : (préciser quelle agence)
- Un Centre de Formation
- Une lettre personnelle
- Votre employeur
- Autre (préciser)

OBSERVATIONS EVENTUELLES :

.....
.....
.....
.....

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de déroulement de la formation, je m'engage à verser intégralement le montant des droits de scolarité, et je certifie sur l'honneur que tous les renseignements ci-dessus sont exacts.

Fait à _____, le _____

Signature,

Dossier à retourner à :

**is4a (Antenne ALPA)
9, rue de la Vologne - Bât F- 54520 LAXOU**

Contacts :

Frédéric PIERLOT
Tél. 03.83.93.34.07 Fax 03.83.93.34.95
e-mail : alpa.is4a@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.alpa-is4a.fr>

Françoise LASSERRE-JOULAIN
Tél. 03.83.68.24.51
e-mail : scol@iutnb.uhp-nancy.fr



Pour tout savoir sur la formation

LICENCE PROFESSIONNELLE EN AGRONOMIE DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

I - A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- * A DES ADULTES, car c'est une formation de Promotion Sociale financée dans le cadre de la formation professionnelle continue.
- * A DES PERSONNES AYANT un diplôme de niveau III (BAC +2 : BTSA, DUT, DEUG) et **6 mois d'expérience professionnelle pour le statut de la formation continue.**
- * A DES PERSONNES AYANT un projet professionnel dans le secteur agricole et rural (création d'entreprise, diversification, métiers du conseil ou de la formation).

II - QUELS SONT LES OBJECTIFS DE CETTE FORMATION ?

- Les licences professionnelles sont des nouveaux diplômes dans le paysage universitaire, à finalité professionnelle, réalisées en partenariat avec le secteur professionnel.
- Ces formations accueillent un public d'origines diverses issu de la formation initiale et de la formation continue.
- Elles ont été conçues pour répondre aux besoins spécifiques du monde professionnel. Elles se situent à l'interface de plusieurs domaines de qualification et associent étroitement savoirs théoriques, compétences techniques et sciences humaines.
- Elles doivent répondre aux nouveaux besoins exprimés dans le domaine socio-économique : couvrir une large palette de champs professionnels, palier aux difficultés de recrutement dans certains secteurs et répondre à la demande des métiers en émergence.
- Les objectifs de cette formation sont de former les chefs d'entreprises (agro-managers) et des consultants en ingénierie des entreprises agricoles dans le secteur de l'agriculture, l'horticulture, l'aquaculture, la forêt et les autres activités de diversification. Cette formation diplômante s'adresse aux étudiants voulant reprendre une entreprise dans les secteurs agricole, horticole, piscicole ou l'exploitation de la forêt ainsi qu'aux chefs d'entreprises désirant se perfectionner dans le management de leur société.

III - QUELLE EST LA SANCTION DE CETTE FORMATION ?

La grande originalité de cette formation réside dans l'aménagement des programmes et des enseignements. Les stagiaires se présentent à l'examen :

- Licence, niveau II (licence professionnelle en agronomie, option développement durable des territoires).

IV - COMMENT SE DEROULE LA FORMATION ?

* La formation commence en octobre et dure 11 mois (jusqu'à la soutenance orale du mémoire en septembre),

* L'enseignement est réparti sur 46 semaines à temps plein dont :

- 20 semaines au centre (28 heures/semaine) (*durée exacte à confirmer*)
- 26 semaines de stage en entreprise (35 h / semaine) pour la formation continue,
- 16 semaines de stage en entreprise (35 h / semaine) pour la formation initiale.

* La formation se déroule à l'is4a à LAXOU, à l'IUT du Montet à Villers les Nancy et à la FAC de sciences à Villers les Nancy (Université Henri Poincaré).

- L'évaluation porte sur :
 - des épreuves en contrôle continu (coef 6)
 - le projet tutoré (coef. 1)
 - le mémoire (coef. 3)

V - QUI SONT LES FORMATEURS ?

L'IUT Nancy Brabois, la FAC de science, les centres de comptabilité et de gestion lorrains, la Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine, et l'Association Lorraine pour la Promotion en Agriculture (ALPA) mettent en commun leurs potentiels de formation pour fournir les bases de l'enseignement de la licence professionnelle.

Une large place est faite aux interventions de nombreux spécialistes professionnels du secteur agricole et rural au niveau des enseignements, des suivis de projets individuels et des suivis de projet de groupes tutorés.

VI - QUELS EMPLOIS ?

Cette formation conduit aux fonctions de :

- Animateur de développement local,
- Agent de Développement,
- Agent territorial,
- Chargé de développement
- Formateur/Animateur

Pour tous renseignements, contacter

is4a (Antenne ALPA)
9 rue de la Vologne - 54520 LAXOU
Tél. 03 83 93 34 07 Fax 03 83 93 34 95
e-mail : alpa.is4a@wanadoo.fr
Site internet : <http://perso.wanadoo.fr/alpa>

<p style="text-align: center;">PROGRAMME DE LA FORMATION LICENCE PROFESSIONNELLE EN AGRONOMIE « DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES »</p>
--

GENERALITES

La Licence Professionnelle en Agronomie est déclinée en 3 parcours, avec un socle commun de formation. A partir de l'apport d'informations (cours, TP ou TD), les stagiaires auront à mobiliser l'ensemble de leurs connaissances dans le cadre d'études de cas concrets (travaux pratiques, travaux ou enquêtes de terrain, études de cas).

⇒ Les 3 parcours :

1. Agent de Développement Agricole et Rural
2. Ingénierie de l'Entreprise Agricole
3. Développement Durable des Territoires

LE SOCLE COMMUN AUX 3 PARCOURS : 224 heures (soit 19 ECTS)

Il se compose de 8 modules de disciplines générales, répartis en 4 Unités d'Enseignements. 7 modules de 28 h chacun sont obligatoires, et un module de 28 heures sera au choix des étudiants (soit 3 ECTS).

- UE 1 : Génie Biologique, Connaissance de l'entreprise
- UE 2 : Outils de communication (Communication, Langues étrangères)
- UE 3 Environnement de l'entreprise (Diagnostic de territoire, Développement et politiques économiques et sociales)
- UE 4 Fonctionnement de l'entreprise (Analyse systémique, qualité)

L'objectif de ce socle commun aux 3 spécialités est :

- d'appréhender l'environnement de l'entreprise agricole ou rurale : institutions, acteurs, approche socio-économique,
- de maîtriser les outils fondamentaux nécessaires à l'analyse interne de l'entreprise
- d'acquérir des techniques d'expression et de communication

LA FORMATION SPECIFIQUE LPA IEA : 196 h (14 ECTS)

La formation spécifique à la Licence Professionnelle Ingénierie de l'Entreprise Agricole se compose de 7 modules de 28 h chacun :

- Création et développement d'entreprise
- Créativité et émergence de projets
- Du diagnostic au projet
- Mise en place d'un projet de développement durable
- Développement durable des territoires
- Construction d'un projet de développement durable
- Europe et développement durable : fonctionnement des instances décisionnelles aux différentes échelles territoriales

L'enjeu de ces modules spécifiques est de permettre aux apprenants de disposer des outils nécessaires :

- à l'analyse du fonctionnement et de la santé d'une entreprise
- pour envisager les potentialités d'évolution de l'entreprise agricole : études prévisionnelles, approche prospective, démarche de projet.
- Pour appréhender la démarche de création d'entreprise ou de projet

Cette formation, après des apports théoriques, est basée sur l'étude de cas concrets en travaux individuels ou de groupe.

Les enseignements, études de cas et expériences en entreprises se répartissent de la façon suivante :

Enseignements : 420 heures

Projet tutoré

150 heures

Sous total enseignement :

570 heures

Stage en entreprise

910 heures (en formation continue)

Soit un total de 1480 heures

(en formation initiale, le stage en entreprise a une durée de 560 heures)

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

POUR TOUS LES CANDIDATS :

- une lettre sur papier libre expliquant les motivations à suivre la formation demandée, et présentation écrite du projet professionnel (3 à 4 pages dactylographiées)

- un curriculum vitae
- une photocopie du diplôme BAC +2 (BTS, DUT, DEUG) et les derniers livrets scolaires
- 2 photos d'identité récentes (format standard) dont une pour le dossier de candidature,
- une photocopie de la carte nationale d'identité ou de séjour.
- Relevé d'identité bancaire ou postal (RIB ou RIP)
- Photocopie d'attestation de la carte vitale CPAM ou MSA
- le dernier certificat de travail
- 6 bulletins de salaire consécutifs à temps plein :
 - o **ou** bulletins de salaire et certificats de travail pour 910 h de travail au cours d'une période de 12 mois
 - o **ou** bulletins de salaire et certificats de travail pour 1 820 h de travail au cours d'une période de 24 mois.
 - o **ou** bulletin de salaire et certificats de travail justifiant de 6 mois d'expérience professionnelle.
- **le jour de la rentrée (début octobre) : carte ANPE "avis de changement de situation" ou pour les personnes n'ayant pas de droits ASSEDIC : la « notification de rejet »**
- **Pour les mères de famille :**
 - ◆ Mère de 3 enfants :
 - Copie du livret de famille
 - ◆ Mère (ou père) séparé(e), divorcé(e), veuf(e)
 - Attestation de la CAF
- **Travailleur handicapé :**
 - Décision de la COTOREP (fiche 12.1)
 - 12 fiches de paie

SI VOUS AVEZ ETE (ou si vous êtes actuellement) EXPLOITANT(E) AGRICOLE, AIDE FAMILIAL(E), CONJOINT(E) D'EXPLOITANT, ASSOCIE(E) D'EXPLOITATION :

- une attestation d'inscription à la MSA précisant les dates de début et fin d'inscription.

REMUNERATIONS DES STAGIAIRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

IMPORTANT : tout futur stagiaire en formation continue doit obligatoirement être inscrit à l'ANPE et aux Assedic avant l'entrée en formation. Pour pouvoir accéder au CNASEA, nous vous demanderons une notification de rejet des Assedic, ceux-ci étant prioritaires.

SOIT CNASEA

	MENSUEL
* LES NON-SALARIES : (aide familial(e), exploitant(e) (1 an MSA), commerçant(e), ...) <i>Justifier de 12 mois d'activité professionnelle, salariée ou non salariée, dont 6 mois consécutifs, dans les 3 ans précédant l'entrée en stage</i>	708,59 €
* LES SALARIES PRIVES D'EMPLOI (Congés payés compris) + éventuellement indemnités transport ou hébergement <i>Justifier de <u>910 heures</u> de travail au cours de 12 mois consécutifs ou <u>1 820 heures</u> au cours de 24 mois.</i>	652,02 €
* PUBLIC FEMININ PARTICULIER NE BENEFICIANT PAS DES ASSEDIC (mère de famille, femme célibataire assurant la charge d'un enfant, femme veuve, divorcée, séparée judiciairement).	652,02 €
* DEMANDEURS D'EMPLOI (Congés payés compris) + éventuellement indemnités transport ou hébergement <i>Ne justifiant pas de 910 H de travail (ou 1 820 H)</i>	310,39 € 18/20 ans 339,35€ 21/25 ans 401,09€ 26 ans et +

Aides aux personnes CNASEA : voir page suivante

SOIT ASSEDIC

Percevant à l'entrée en stage l'allocation de base au titre des indemnités de chômage : **ALLOCATION de RETOUR à l'EMPLOI (AREF) dans le cadre d'un Projet d'Action Personnalisé (PAP)**

SOIT CONGE INDIVIDUEL FORMATION (CIF)

Pas de changement : maintien du salaire pendant la durée du stage. Prise en charge complète ou partielle des frais de formation.

Faire la démarche auprès de l'employeur suffisamment longtemps (environ 6 mois) avant l'entrée en stage.

FRAIS PEDAGOGIQUES :

Les frais pédagogiques sont de 350 € pour la durée totale en centre de formation, hors IUT. Attention, les frais d'inscription peuvent également être demandé par l'IUT Brabois (inscription première et droits systématiques).

POUR TOUT RENSEIGNEMENT concernant votre rémunération, contacter à l'ALPA

Mme MARCHAL au 03.83.52.53.03
ou à l'is4a M. PIERLOT au 03.83.93.34.07

AIDES DU CNASEA au 01/01/2009

Uniquement pour les personnes qui bénéficieront de la rémunération CNASEA

Défraiements	Montants et conditions	Pièces justificatives
Frais de restauration	2.5 € / jour réel de formation <u>uniquement en cas de stage temps plein</u>	Aucune
Frais de transport	2.5 € / jour réel de formation ou ¹ Prise en charge de l'intégralité du coût de la carte METROLOR quelque soit l'organisation du stage (temps plein ou temps partiel rémunéré) uniquement pour les périodes en centre et/ou en entreprise en dehors de la localité d'habitation.	Pièces à fournir par le stagiaire, à la SNCF lors de la demande de la carte : photocopie de la pièce d'identité, photo d'identité, attestation de l'organisme et photocopie de l'avis de paiement du CNASEA du mois précédent.
Frais d'hébergement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Versés uniquement en cas de stage temps plein ▪ A partir de 50 km entre le domicile et le lieu de formation ou d'alternance en entreprise, dans la limite de 20 € par nuitée et sur présentation de justificatifs. 	Attestation du centre qui héberge le stagiaire, Ou Facture ou quittance de loyer accompagnée du contrat de bail.
Frais de garde d'enfant de moins de 3 ans induits par l'entrée en stage	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dès le premier enfant ▪ Remboursement intégral sur justificatifs dans la limite du plafond fixé à 10 € / jour réel de formation pour un enfant, ou 15 € / jour réel de formation pour deux enfants et plus ! ▪ La mode de garde devra être agréée (crèche, halte garderie, assistante maternelle,...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Livret de famille ; ▪ Justificatifs de frais de garde (facture acquittée ou bulletin de salaire de l'assistante maternelle).

¹ Le stagiaire devra choisir entre les deux options, et ne pourra, en cours de stage, renoncer à l'option choisie